

Rennes, le 20 septembre 2018

Mme Armande Le Pellec Muller,
Rectrice de l'Académie de Rennes

Objet : Groupes de secteur

Madame la Rectrice,

Le 5 juillet nous alertions le rectorat, par un courrier au SAFOR, sur les inquiétudes des personnels enseignants ne voyant pas reconduit le dispositif de formation des « groupes de secteurs ».

Lors du groupe de travail que vous avez mis en place sur le projet de réorganisation de l'Académie le 11 septembre, le Sgen-CFDT vous a de nouveau interrogée sur ce point.

Vous nous avez affirmé que ce dispositif était maintenu. Le Secrétaire général de l'Académie l'a également rappelé le 18 septembre en CTA.

Pourtant force est de constater que des retours de plusieurs adhérent.e.s de toute l'Académie lundi 17 septembre confirment ce que nous vous avons dit. Le dispositif des « groupes de secteur » n'a toujours pas été porté à la connaissance des enseignants susceptibles d'y participer. C'est particulièrement déplorable pour un dispositif qui a fait ses preuves, auquel les collègues sont attachés, et dont le coût est modeste.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre les mesures permettant aux collègues intéressés de s'inscrire dans ces dispositifs, quand bien même leur appellation aurait changé.

Veillez recevoir, Madame la Rectrice, l'assurance de notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

Luc Savatier
secrétaire général

Gaël Le Floc'h
secrétaire général adjoint, élu au CTA

